

Chambre des députés.—M. le Dr Turigny et un certain nombre de ses collègues ont déposé le projet de loi suivante :

“ Article unique.—Tout citoyen français mort en concourant au sauvetage dans un incendie, tout médecin mort dans les hôpitaux en soignant une maladie épidémique, toute personne morte en essayant de sauver la vie à un de ses semblables, sera considéré comme mort au champ d'honneur, et laissera à sa veuve ou à ses enfants une pension égale à celle du soldat mort sur le champ de bataille, c'est-à-dire le double de la pension ordinaire.”

L'urgence, mise aux voix, a été déclarée.—*Revue de Thérapeutique Médico-Chirurgicale.*

—

Le Dr Tanner.—Le Dr Tanner paraît vouloir faire parler de nouveau de sa personne.

Les feuilles américaines publient une lettre adressée par lui au Dr Richardson et où il offre de recommencer à Londres son jeûne de quarante jours ; en même temps, il se pose comme champion de l'eau, il porte un défi à tous les partisans du vin, de la bière et des alcools. Il demande qu'on fasse jeûner en même temps que lui des individus du même âge et de la même constitution que lui, et qui auront la faculté de s'administrer des boissons précipitées, tandis que lui s'en tiendra uniquement à l'eau. Il prétend que c'est lui qui endurera plus longtemps la privation d'aliments.

NAISSANCE.

—A St. Sébastien, le 3 Avril dernier, la Dame du Dr T. Phénix, un fils.

DÉCÈS.

—A Montréal, le 12 avril, M. le Dr E. A. Paquet.